## Dossier de Presse Plan national pour le logement des Monégasques

Conférence de presse du 11 mars 2019

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458 Tel: (+377) 98 98 22 22 Fax: (+377) 98 98 22 15 presse@gouv.mc www.gouv.mc













Direction de la Communication

Le Plan national pour le logement des Monégasques a pour objectif d'anticiper et de satisfaire

les besoins à un horizon de 15 ans.

L'évolution de ces besoins est connue grâce aux études approfondies de l'IMSEE.

Le nombre de Monégasques passera ainsi d'un peu plus de 9.300 à ce jour, à environ 10.770

en 2033.

Au-delà des éléments statistiques, l'ambition est de permettre à plus des trois quarts des

foyers de disposer d'un appartement domanial, avec l'objectif de répondre à la totalité des

besoins avérés.

Ce plan pour le logement des Monégasques comprend trois volets complémentaires :

• Le premier volet reprend naturellement les opérations déjà entérinées avec le Conseil

National au moment du Budget Primitif 2019, avec des livraisons chaque année :

- 2019 : Soleil du midi (25 appartements) + surélévation des blocs B et D des Jardins

d'Apolline (17 appartements)

2020 : Surélévation des blocs A et C des Jardins d'Apolline (28 appartements)

2021 : Picapeira (14 appartements)

- 2022 : Carmelha (25 appartements) + Testimonio II surélevé (181 appartements) +

Testimonio II bis (158 appartements) + Grand IDA (140 appartements avec un solde net de

94)

2023 : Villa Les Lierres/Immeuble voisin (48 appartements avec un solde net de 36) + Villa

Le Mas/Palais Honoria (60 appartements avec un solde net de 50) + Opération située au

niveau du Portier (16 appartements avec un solde net de 11)

Soit un total de 712 appartements avec un solde net de 639

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458 Tel: (+377) 98 98 22 22 Fax: (+377) 98 98 22 15

presse@gouv.mc www.gouv.mc













• Le deuxième volet du plan consiste en de nouvelles possibilités pour de futures opérations

complémentaires. Il concerne la livraison :

2023 : opération située boulevard de Belgique (18 appartements) + opération située

boulevard d'Italie (16 appartements avec un solde net de 15)

2025 : opération dans le quartier de Monte-Carlo (60 appartements avec un solde net de

55)

2026 à 2033 : trois opérations successives suite à l'opération Pasteur, avec le toit du futur

centre commercial de Fontvieille en 2026, l'Annonciade II sur le site de l'actuel Collège

Charles III en 2029, et la caserne des carabiniers sur laquelle sera construit un nouvel

immeuble en 2033 puisqu'elle sera déplacée à l'Annonciade (505 appartements avec un

solde net de 470).

Soit un total de 599 appartements (avec un solde net de 558)

• Le troisième volet de ce plan, qui constitue certainement son aspect le plus novateur, s'inspire

des solutions trouvées pour reloger les 237 foyers des Jardins d'Apolline, notamment en

termes de mesures d'accompagnement pour des relogements provisoires. A terme, le retour

de ces foyers permettra de disposer d'un nombre important d'appartements, notamment

dans le secteur privé, dont l'Etat pourra profiter pour loger temporairement les résidents

d'autres immeubles domaniaux dans le cadre d'opérations de reconstruction. Trois ensembles

seront concernés par cette démarche avec la livraison :

- 2023 : Bel Air (180 appartements avec un solde net de 92)

- 2027: Herculis (150 appartements avec un solde net de 57)

2032 : les Cèdres et les Mélèzes permettront de récupérer 17 appartements

supplémentaires avec Grand Ida 2

Soit un total de 520 appartements (avec un solde net de 166)

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458 Tel : (+377) 98 98 22 22 Fax: (+377) 98 98 22 15

presse@gouv.mc www.gouv.mc













## Direction de la Communication

Le plan présenté prévoit donc au total 1.831 appartements domaniaux en 15 ans (dont un solde net de 1.363 appartements) : soit en moyenne la livraison de 122 appartements neufs par an.

Compte tenu du parc domanial actuel composé de 3.185 logements, la capacité serait donc portée à 4.548 : soit une augmentation de près de 43%.

Cette augmentation permettrait d'accueillir plus de trois quarts des foyers monégasques, contre moins des deux tiers à ce jour.

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458 Tel: (+377) 98 98 22 22 Fax: (+377) 98 98 22 15 presse@gouv.mc

www.gouv.mc













Gouvernement Princier PRINCIPAUTÉ DE MONACO